



ASSOCIATION
LOI 1901

Alban Charlet
Président

Maison de L'Isle-Adam
95290 L'Isle-Adam

Téléphone : 01 34 08 52 56
Email : charlet.alban@neuf.fr

**DANS CE
NUMÉRO :**

La Loutre, déclin et avenir...	2
Sortie des membres de L'IASEF...	3
Exposition au Pavillon Magallon...	3
Le Ru du bois, envers du décor...	3
Le Grand Cormoran...	4
L'agenda 21 de la ville de L'Isle-Adam ...	5
Prochaine intervention du Dr Cauchy...	5
L'agenda 21 de la ville de L'Isle-Adam ...	5
Des Gardes républicains à L'Isle-Adam...	5
Le livre, Au Fil del'Oise...	5
Dessins des Enfants...	6/7
La pollution lumineuse...	8
Le calendrier 1er trim...	8



Maison des Associations
de L'Isle-Adam

L'Isle-Adam pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts

BULLETIN TRIMESTRIEL
N° 09



2010 JANVIER

Le mot du Président



En mon nom et au nom des membres du Conseil d'Administration, je vous souhaite, en ce début d'année, une bonne et heureuse année 2010 à vous, à votre famille et à vos amis, surtout une bonne santé.

Je souhaite aussi une bonne et heureuse année à notre « Dame la terre ». En 2009 à Copenhague, les intérêts égoïstes des nations ont pris encore une fois le dessus sur la nécessité de mettre en place des mesures que les politiques de toutes les nations, de tous bords confondus, reconnaissent l'urgence pour sauver ce qui peut encore être sauvé sur la planète.

Espérons que face aux conséquences catastrophiques programmées, à court et à moyen terme, les dirigeants auront la sagesse de s'entendre et de prendre les bonnes décisions.

Pour 2010 et les années à venir :

- devons-nous être condamnés à assister, sans réagir, à la déforestation dans le monde, facteur aggravant du réchauffement climatique et cause de désertification de la planète ?
- devons-nous observer les océans, les mers, les rivières se transformer en poubelle ?
- devons-nous assister, en spectateur, au gaspillage de l'énergie ?
- devons-nous tourner la tête pour ne pas voir la disparition programmée d'espèces animales, Végétales ?

Je tiens à vous assurer de la volonté, de la détermination de **L'I.A.S.E.F** sur le territoire défini par ses statuts, en collaboration avec les fédérations nationales, internationales, les associations, pour faire entendre la voix de la raison au pouvoir politique.

L'IASEF en 2010 restera fidèle à son engagement :

**« Faire toujours mieux connaître
les milieux naturels »**

Dans ce premier bulletin de l'année 2010 qui s'est enrichi de quatre pages supplémentaires, vous trouverez le programme du premier trimestre. Nous avons souhaité alterner conférences et sorties sur le terrain. Nous avons aussi souhaité renforcer nos relations avec les adhérents (*rendez-vous de la galette des rois*), les rencontrer sur notre stand lors du carnaval de la ville, à la foire horticole, au pique-nique de la ville, à la fête de la chasse-pêche-nature de Presles, à la fête de la nature de Parmain.

Oui, 2010 doit être l'année de la biodiversité !

Oui, nous avons encore et toujours besoin de votre soutien !

Alban Charlet





Loutre de rivière



Loutre de mer



Loutre de rivière

Loutre Baronnie
des Pyrénées

La Loutre, déclin et avenir...

Vous avez peut-être déjà vu à la télévision des reportages sur la loutre, animal aquatique très joueur réalisant de superbes figures nautiques. Cet animal, emblématique des milieux aquatiques et des zones humides et super prédateur, est un excellent indicateur de la qualité des eaux et de ces milieux.

Ce mammifère de la famille des mustélidés pèse 5 à 11 kg et mesure de 1m à 1,30 m, queue comprise. Elle est équipée d'une fourrure brune très épaisse et adaptée à la vie aquatique avec un corps long et fuselé, une tête aplatie, des pattes courtes aux pieds palmés et une queue puissante.

Au sommet de la chaîne alimentaire, elle se nourrit essentiellement de poissons et accessoirement de batraciens et de petits mammifères (*jusqu'au rat musqué*). Son territoire vital peut s'étendre sur 50 kms de rivière pour les mâles, 20 kms pour les femelles. Elle vit en solitaire, sauf pour l'accouplement. Elle fait une portée annuelle de un à deux petits dans une de ses catiches (*gîte de la loutre*) tout au long de sa courte vie de 5 ans.

Animal aquatique et nocturne, son observation est rare et aléatoire. Par contre, ses traces sur les berges ne sont pas discrètes : épreintes (*crottes*), traces de pas dans la boue ou la neige, les reliefs de repas, les coulées.

Pour son malheur, prédateur du poisson et considérée comme nuisible, des primes récompensaient les piégeurs et, sa peau bien payée faisait le bonheur des fourreurs. Elle est protégée légalement depuis 1972. Aujourd'hui, elle est victime, de la destruction des habitats, de la pollution, de la diminution de son garde-manger et de proies parfois empoisonnées (*rongeurs*).

Au début du XXe siècle, la loutre était présente dans toute l'Europe.

Aujourd'hui, elle a disparu d'Europe centrale et a énormément régressé en France, surtout de 1890 à 1940. Sur le bassin Seine Normandie, sur 2600 loutres piégées avérées, 1700 l'ont été entre 1900 et 1930. En 1980, présente dans 12 départements de la métropole, 3 seulement abritent des populations vitales.

En Ile-de-France, une loutre est tuée à L'Isle-Adam en 1817.

Une loutre piégée à L'Isle-Adam figure dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle à Paris. La dernière loutre est tuée à Paris en 1909 dans la petite île du Pont Neuf. Fin des années 20, elle ne subsiste que dans le Val d'Oise et elle disparaît dans les années 30. Suite à sa protection, des effectifs viables sont aujourd'hui répertoriés dans 25 départements. Ses effectifs du Massif Central ont doublé depuis 1980 et atteignent ceux de la façade atlantique.

Elle colonise à nouveau naturellement le bassin de la Loire moyenne, de la Dordogne, les Pyrénées. Sur le bassin Seine Normandie, elle est seulement signalée sur le bassin de l'Orne amont et le lac de la forêt d'Orient. Sa réintroduction n'est pas envisagée, la restauration de ses habitats potentiels est privilégiée.

J. Lemarquand
Membre administrateur de L'IASEF

Bibliographie : Etude sur la loutre dans le bassin seine-Normandie. Répartition historique, causes de régression et avenir. Christian Bouchardy et Yves Boulade (2002). Catiche productions



Sortie des membres de L'IASEF à la découverte des arbres en forêt de L'Isle-Adam...



Le 21 Novembre dernier, le Président A. Charlet et les participants à la sortie en forêt, posent pour la photo de famille.



Une bien belle exposition en Novembre dernier à l'espace Magallon...



« Découvrir les arbres, la forêt et la sylviculture »

« Exposition des dessins des enfants »

Le ru du bois ou l'envers du décor de la société de consommation ...



Le ru du bois est un affluent de l'Oise qui s'écoule derrière le site du Grand Val en séparant les communes de Mours et de L'Isle Adam. Peu de personnes connaissent son existence.

La rive coté L'Isle Adam est, malheureusement bordée par le grand ensemble commercial du Grand Val, puis des friches jusqu'à l'Oise. Sur cette partie, ce petit coin de nature accueillait autrefois le martin pêcheur, maintenant il accueille [des déchets en tous genres et les eaux pluviales de parking](#). La forêt à gauche subit les mêmes désagréments que le ru. Cette pollution est révélatrice de la société d'aujourd'hui. Une société du paraître et d'individualisme avec une recherche du profit à court terme et tant pis pour l'envers du décor. [Pas le temps ou pas la peine de fermer les poubelles, elles débordent peu importe](#). Si ça s'envole, c'est en contre bas, ni vu, ni connu.



Il suffirait d'un peu de civisme de la part des usagers du centre commercial pour que le ru et la forêt redeviennent accueillants. A défaut, la solution serait la mise en place d'un grillage en bordure de route en haut de la berge et la mise en place d'un bac poubelle pour les emballages. Cela limiterait l'envol accidentel des détritux.

Une action concertée des deux communes serait bénéfique pour cet environnement. **L'IASEF** se propose de sensibiliser prochainement Messieurs les Maires concernés sans oublier les principaux acteurs économiques de ce site. Voilà un bon thème sur l'environnement pour l'agenda 21 de la ville...

JM. Ternisien

Membre administrateur de L'IASEF





Grand Cormoran



Cormoran de Gaimard



Cormoran Pie



Cormoran Moucheté



Cormoran Impérial

Faites connaissance avec Le Grand Cormoran...

Le grand cormoran est un grand oiseau noir d'une envergure de 130 à 160 cm, d'une longueur de 80 à 100 cm et d'un poids de 2 à 2,5 kg.



En vol se différencie de l'oie par sa longue queue. Les deux sexes sont semblables. Le juvénile a le cou brunâtre et l'abdomen blanc. Le jeune de deuxième année est brun. Sa longévité est de 20 ans, maturité sexuelle à 4 ans.

En Europe deux sous-espèces sont présentes : le *Phalacrocorax carbo carbo*, nichant et hivernant en bord de mer et le *Phalacrocorax carbo sinensis*, nichant et hivernant à l'intérieur des terres. Ils se reproduisent surtout dans le nord et l'est de l'Europe. Le grand cormoran se nourrit de poissons.

Il plonge pour capturer sa proie avec le bec, il est capable de rester sous l'eau pendant plus d'une minute, où poursuit sa proie, utilisant uniquement ses pattes palmées pour se propulser. Il ne possède pas de glande uropygienne sur le croupion (*glande qui permet aux autres oiseaux de graisser leur plumage et de le rendre imperméable*).



En plongeant l'eau chasse l'air contenu dans le plumage et rend la nage plus efficace.

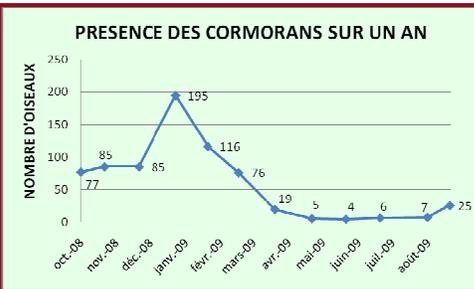
Après chaque pêche, on peut le voir étendre ses ailes pour faire sécher ses plumes.

Il consomme en moyenne 500 g de poissons par jour, soit le quart de son poids.

Comme tous les prédateurs, il consomme les proies les plus abondantes et les plus faibles. Une étude émanant des USA, a démontrée que le grand cormoran prélèverait 4 % de la production annuelle d'une espèce de poisson particulière, ce qui est compatible avec la production naturelle des étangs ou des rivières.

C'est une espèce protégée depuis 1979, mais « régulable » sous certaines conditions dans les zones de piscicultures intensives. Depuis les années 2000 la population européenne a tendance à se stabiliser.

A L'Isle Adam, depuis l'année 2000, la LPO et le Corif recensent tous les ans à la mi janvier les oiseaux d'eau (programme européen Wetlands), à cette occasion les cormorans sont comptabilisés au dortoir de l'Isle Adam.



Leur nombre a augmenté progressivement pour se stabiliser à une bonne centaine d'oiseaux.

Ce chiffre varie suivant les conditions climatiques et tout au long de l'année.

Les vagues de froid des mois de janvier 2008 et 2009 en Europe du Nord ont fait descendre vers le sud de nombreux d'oiseaux, augmentant les effectifs habituels d'hivernants, toutes espèces confondues. Ces oiseaux se dispersent dans la journée le long de l'Oise et sur les étangs des alentours.

Evolution du nombre d'oiseaux présents sur une année d'octobre 2008 à septembre 2009.

A partir d'avril, ne restent sur l'Isle-Adam, que des oiseaux non reproducteurs ou immatures.



JM. Ternisien

Membre administrateur de L'IASEF Bénévole à la LPO-IDF



Prochaine intervention du Dr Cauchy , Prenez date...



MALADIES DU GIBIER ET DE LA FAUNE SAUVAGE TRANSMISSIBLES A L'HOMME



le **9 avril prochain**

La Belle Nature n'a pas fini de nous faire rêver, avec ses bois, ses prairies et ses étangs qui hébergent tout un monde animal. Du plus petit au plus grand, on peut citer pêle-mêle, le lapin, le lièvre, le canard sauvage, le cygne, la chauve-souris, le mulot, le campagnol, le ragondin, le renard, le chevreuil, le bouquetin, le chamois, le cerf, et bien entendu, cet envahisseur prolifique qu'est le sanglier.

Depuis la sale histoire de la rage, tout le monde sait que certaines maladies de l'homme sont issues de ce qu'on appelle un « réservoir sauvage ». Eh puis, la rage, c'est de l'histoire ancienne. Voire ! En tout cas, si la rage appartient au passé (*ce qui est presque vrai*), une vingtaine de maladies de l'homme ou des animaux domestiques trouvent leur origine dans des « réservoirs sauvages », ceux précisément dont les noms viennent d'être cités. C'est de cet important sujet que va nous entretenir notre ami vétérinaire Jean Cauchy.



Comité 21



Comité français pour
l'environnement et le
développement durable

L'Agenda 21 à L'Isle-Adam...

L'agenda 21 est un programme d'action pour le développement durable; celui-ci vise à satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre les facultés des générations futures à satisfaire les leurs. En 1992, lors du Sommet de la terre, tenu à Rio de Janeiro, 173 pays ont adopté un programme d'action pour le 21ème siècle appelé Action 21 en anglais et **Agenda 21** en français. L'Isle-Adam est l'une des toutes premières communes du Val-d'Oise à s'engager ainsi et a rejoint les 372 autres de France. En juillet dernier, Monsieur le maire a validé l'état des lieux général et l'état des lieux environnemental, première étape clé de la démarche. La rentrée d'automne a vu le lancement de la *deuxième phase*, dite de *consultation-concertation*. **Pour en savoir plus, consulter le site de la ville www.ville-isle-adam.fr, en cliquant sur la rubrique agenda 21.**



Des Cavaliers de la Garde Républicaine à L'Isle-Adam...

7 Gendarmes à cheval (*un gradé, deux officiers, quatre gendarmes*) sont présents à plein temps sur notre commune depuis 1997.

Cette garde montée contribue à la protection des sites forestiers, la détection des incendies et à la recherche des personnes égarées. Les cavaliers doivent détenir au minimum l'examen « Galop 5 ». Les meilleurs d'entre eux participent à des compétitions équestres Nationales et Internationales.



A découvrir: Au Fil de l'Oise, le bel ouvrage de Jean Lahousse...



Ce livre historique de Jean Lahousse relate la chronique des activités fluviales au fil de l'Oise au XVIIIe et XIXe siècles. Il fait 12 étapes portuaires de Saint-Leu-d'esserent à Pontoise via Persan, Beaumont, L'Isle-Adam, Mériel, Mery. Jean Lahousse relate l'histoire des ports fluviaux et des ponts. Il brosse un portrait des professions fluviales : mariniers, portefaix, charretiers, éclusiers, bacquiers, aides de pont, lavandières. Il dresse ainsi un portrait économique et social de ces 2 siècles de vie fluviale qui sont passés de la traction animale à la vapeur. (*livre de 375 pages, d'un coût de 38 euros*)

Dessins d'Enfants sur le thème de l'Arbre...



Noé



Sarah



William



Sarah



Samantha



Romain



Corentin



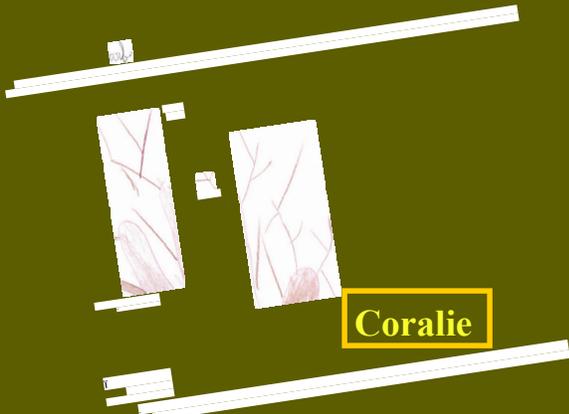
Louison



Bastien



Dessins d'Enfants sur le thème de l'Arbre...



Coralie



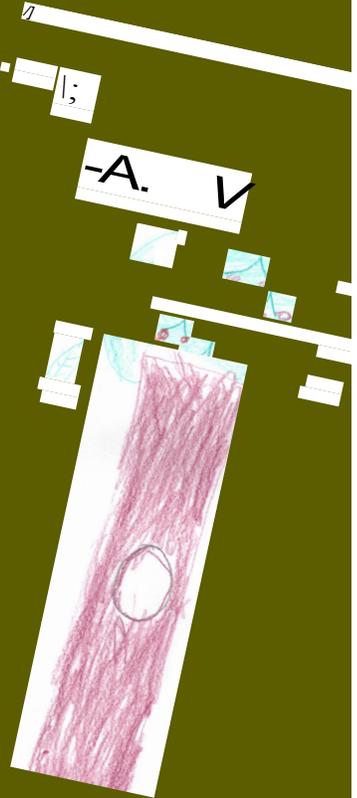
Esteban



Salomé



Xavier



Agnès



Clémentine

Calendrier des Activités

1er trimestre 2010



5 Février
20H30

Conférence et
projection sur la
grande faune de
nos forêts
**Pavillon
Magallon**
à L'Isle-Adam



13 Mars
20H30

Balade découverte
des rapaces noctur-
nes et observation
du ciel



20 Mars
9H00 et 14H

Nettoyage de prin-
temps de la nature.
RV à la table de
Cassan
à L'Isle-Adam



Pour de plus amples
informations:
Tél: 01.34.08.52.56

La Pollution lumineuse au nom de la sécurité...



L'éclairage nocturne fait partie de notre vie quotidienne dans la mesure où il nous permet de nous repérer dans l'obscurité de la nuit et nous donne un sentiment de sécurité.

Pour autant, la surabondance d'éclairages artificiels (*éclairages publics, enseignes publicitaires, éclairages des bâtiments, etc.*) crée des nuisances : on parle alors de pollution lumineuse.

Cette forme de pollution est moins médiatisée que les pollutions classiques car ses effets sont moins spectaculaires. Pour autant elle est bien réelle et vient d'ailleurs d'être prise en compte dans la loi sur le Grenelle de l'Environnement.

Du fait de l'inadaptation des matériels, de leurs mauvais réglages ou de leur mauvaise installation, 35 % de l'énergie lumineuse émise sur Terre est perdue et éclaire le ciel et les nuages.



Faites une petite expérience : si vous avez la chance de pouvoir vous rendre en montagne, observez le ciel la nuit, vous verrez une myriade d'étoiles et la voie lactée. Faites la même expérience en région parisienne : vous ne verrez plus que 10 % des étoiles, vous ne verrez plus la voie lactée et sur environ 45 degrés au dessus de l'horizon vous observerez des halos lumineux en direction des villes.

S'ils ne sont pas spectaculaires, les effets de la pollution lumineuse existent :

- incidences sur la flore et la faune (dégénérescence de la végétation exposée en permanence à l'éclairage artificiel, désorientation des oiseaux migrateurs, mortalité accrue des insectes nocturnes et pollinisateurs, diminution des temps de repos des oiseaux fréquentant les villes, déformation de la perception de leur environnement pour certains animaux, etc.),
- gaspillage énergétique, l'éclairage public représentant :
 - environ 48 % de la consommation électrique des communes en France,
 - environ 20 % de leur budget de fonctionnement.
- incidences sur le sommeil pour les personnes habitant des logements soumis à l'intrusion de lumières extérieures.

A ce propos, il est assez fréquent de voir des lampadaires mal réglés fonctionner avant la tombée de la nuit ou après l'aube.

Contrairement aux idées reçues, un surcroît d'éclairage nocturne n'améliore pas la sécurité.

Le surcroît d'éclairage accentue les phénomènes de contraste entre les zones éclairées et les zones sombres, dont peuvent profiter les délinquants pour se dissimuler.

Par ailleurs, des études ont montré que le nombre et la gravité des accidents ne diminuent pas avec l'éclairage des routes. C'est d'ailleurs ce qui explique les expériences de suppression de l'éclairage nocturne menées actuellement sur l'A 15, l'A 115 et l'A 86.



Laurent CASSIGNARD
Membre administrateur de L'ASEF

